

# Accueil des enfants des personnels prioritaires.

## Confinement : quatre écoles et deux crèches sont ouvertes

Avec le troisième confinement, les écoles et autres centres de loisirs ont une nouvelle fois été fermés, mais une partie des structures restent ouvertes pour accueillir les enfants des personnels prioritaires. Les enfants des personnels soignants notamment sont de ceux-là, mais aussi en règle générale tous ceux dont les parents sont mobilisés pour lutter contre le Covid, qu'il s'agisse de soin, de dépistage, de vaccination...

Au total, en Seine-Maritime, ce sont ainsi 3 800 enfants qui sont accueillis dans des écoles en Seine-Maritime et près de 1 000 dans les centres de loisirs, soit quatre fois plus que lors du confinement du printemps 2020. Mercredi 7 avril, Olivier Wambecke, directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Seine-Maritime s'est rendu dans un des deux accueils de loisirs resté ouvert à la Maison de l'Enfance de Bois-Guillaume, en compagnie du maire Théo Perez et de son adjointe Mélanie Vauchel.

### Déployer de plus en plus les tests salivaires

Sur place, le directeur a pu assister aux tests salivaires pratiqués par une animatrice du centre, évidemment « **avec l'accord préalable des parents** », ont précisé les élus. « **C'est important de proposer les tests salivaires, l'objectif étant de les déployer de plus en plus et partout** », a indiqué Olivier Wambecke, qui souligne que très peu de parents refusent que ces tests soient pratiqués. Globalement, le directeur académique fait valoir que depuis le premier confinement, les choses ont évolué. « **Il y a aujourd'hui une certaine habitude pour l'application des protocoles sanitaires. On a un an de recul, on en sait plus** », constate-t-il, convaincu que le nombre important d'enfants accueillis reflète la confiance des parents pour gérer l'accueil de leurs enfants selon des protocoles stricts.

Un coût de 200 000 euros pour la commune, sur six mois

Tout cela nécessite évidemment une logistique sans faille et représente un coût. Pour la Ville de Bois-Guillaume, Théo Perez a ainsi rappelé que pour six mois, celui-ci représente une somme de 200 000 euros, qui a été inscrite au budget en décembre dernier. « **Nous accueillons 16 à 17 enfants au centre de loisirs, 45 enfants dans deux crèches et également 80 enfants dans les écoles, dont quatre sont ouvertes sur les sept que**

**compte la Ville** », a détaillé le maire, précisant que l'accueil des enfants se fait par groupes de 10 pour les maternelles et 15 pour les élémentaires, au maximum, ceci afin d'éviter tout brassage. « **Tout ce protocole nécessite du personnel en plus, nous faisons ainsi appel à des vacataires** », explique Théo Perez, qui indique par ailleurs que la Ville a fait appel à un prestataire extérieur pour ce qui concerne le nettoyage des jeux.

Isabelle Villy



Les enfants des familles professionnellement mobilisées par la crise sanitaire sont accueillis au centre de loisirs de Bois-Guillaume : des tests salivaires, avec l'autorisation des parents, sont réalisés (Photo ©Isabelle Villy).

Le directeur académique Olivier Wambecke (au centre sur la photo) et le maire de Bois-Guillaume Théo Pérez (à droite) ont visité l'accueil de loisirs de la Ville (Photo ©Isabelle Villy).